

Annexe 4 : une fosse-foyer à pierres chauffantes à Bonvillars VD/ Les Oux

Autor(en): **Nuoffer, Pascal / Poncet Schmid, Marie / Peringer, Annabelle**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **142 (2013)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Annexe 4. Une fosse-foyer à pierres chauffantes à Bonvillars VD/Les Oux

Pascal Nuoffer, Marie Poncet Schmid et Annabelle Peringer

Ce site, mis au jour dans le cadre des sondages effectués sur le tracé de l'autoroute A5, a livré une série de structures funéraires gallo-romaines réparties sur une surface de 50 m² environ, ainsi qu'une fosse-foyer à pierres chauffantes (St. 4).

La fosse-foyer St. 4

Dimensions: 3 x 1-1,30 m; profondeur 0,25 à 0,35 m

Localisation: CN 1183, 542'207/187'315; altitude: 449 m

La fosse St. 4 est apparue avec des limites très nettes et s'inscrit dans le niveau morainique. L'extrémité orientale a été perturbée par un fossé d'époque indéterminée. Elle a été fouillée en plan par décapages successifs. Aucun relevé de coupe n'a été effectué, mais la documentation permet de restituer des parois quasiment verticales. En plan, la fosse est quadrangulaire avec des angles arrondis, mais sa forme n'est pas tout à fait régulière: clairement rectangulaire dans sa partie orientale, elle s'élargit vers l'ouest. Le remplissage de la fosse est constitué de trois niveaux (fig. 284):

a. Le fond est couvert de plusieurs fragments de bûches carbonisées particulièrement bien conservées, mesurant jusqu'à 60 cm de longueur. Les plus gros éléments sont localisés dans la partie ouest, où il faut sans doute restituer le cœur du foyer. Le fond est rubéfié à quelques endroits, sur de petites surfaces; en revanche, le pourtour de la fosse est marqué par un liseré de rubéfaction dont l'épaisseur varie de 1 à 10 cm. Le fond est plat, mais pas horizontal, puisque l'extrémité ouest se situe 10 cm plus bas que l'extrémité est.

b. Le niveau intermédiaire est constitué de galets thermofractés d'une taille de 10 à 20 cm, concentrés au sud-ouest de la fosse, et mêlés à quelques fragments de bûches. Tous ces éléments sont pris dans une matrice de limon sableux gris sombre et charbonneux, particulièrement dans la partie occidentale.

Le remplissage lithique paraît relativement peu dense pour une structure de ce type et sur la partie conservée de l'extrémité orientale, aucune pierre n'a été observée.

Ce niveau contenait également plus de 7 kg de tessons de céramique répartis sur toute la surface du foyer.

c. Le remplissage supérieur est composé d'un limon sableux brun-gris, jaunâtre par endroits, qui contenait des graviers, quelques galets et de nombreux fragments de charbon de bois. Il correspond sans doute à la phase d'abandon de la structure.

Remplissage lithique CB

Il comporte des quartzites, des granites et quelques fragments de molasse. Ce matériel n'a pas été prélevé.

Mobilier

La fosse-foyer a livré 7,4 kg de céramique (1'536 tessons) et un anneau d'argile.

Datation ¹⁴C

ARC97/R1981C: 2980 ± 40 BP; 1290-1120 BC (1σ); 1380-1050 BC (2σ). Les échantillons transmis pour analyse sont des fragments de bois de chêne (*Quercus sp.*). Le résultat calibré couvre la première partie et le début de la seconde partie du Bronze final (Archeolabs 1997) et se situe entre le BzD1 et le HaB1.

Fonction

Fosse-foyer à pierres chauffantes

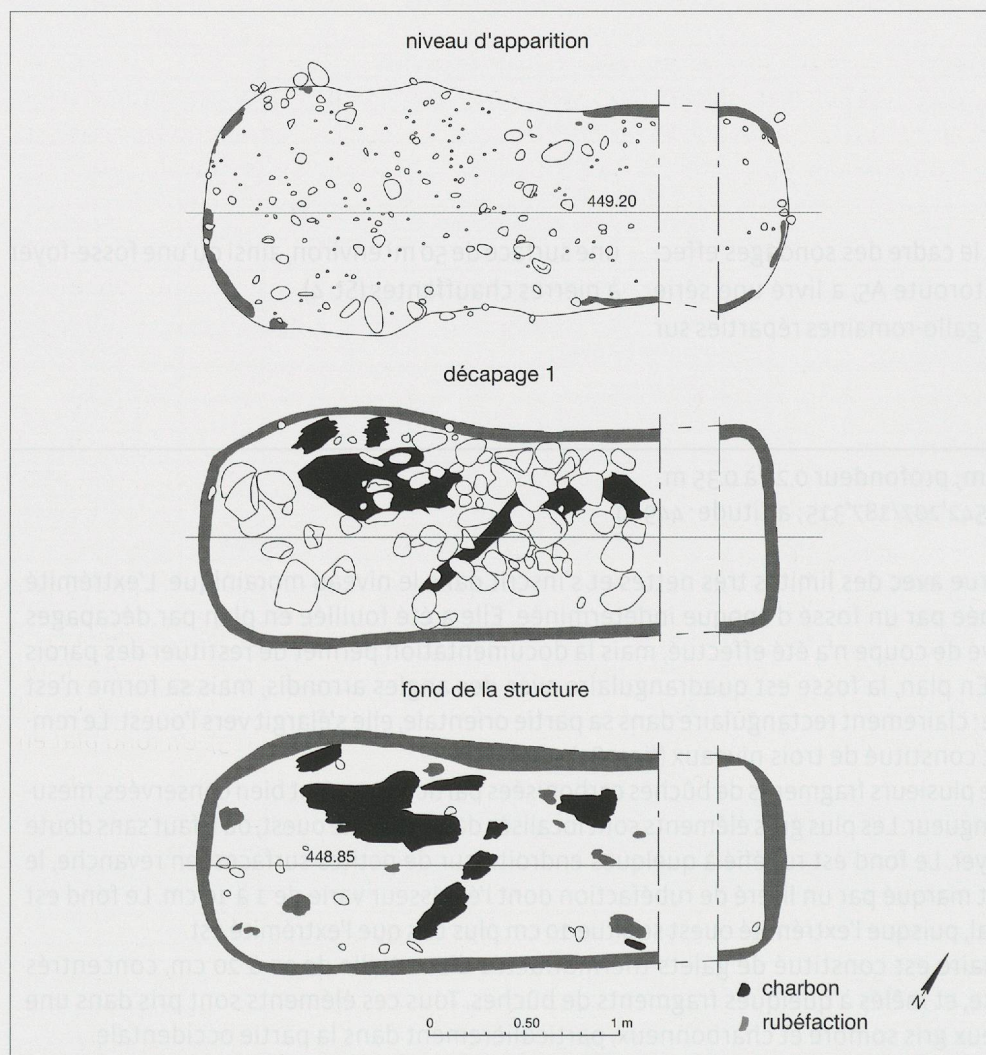


Fig. 284. Bonvillars-Les Oux. La fosse-foyer St. 4. Niveau d'apparition, décapage 1 et fond de la fosse.

La céramique

Marie Poncet Schmid

448

Observations générales

La fosse-foyer St. 4 a livré 7'446 g de céramique, prélevée en vrac, sans aucune information sur sa position en plan ni prise d'altitudes.

Les miettes, des fragments de moins de 3 cm de long, ont été pesées, mais nous avons renoncé à les compter. Elles pèsent 1'870 g, ce qui représente le quart du poids de l'ensemble de la céramique recueillie. Comme nous estimons leur poids moyen à 1.5 g, leur nombre doit approcher de 1'250. Les tessons d'une longueur égale ou supérieure à 3 cm ainsi que les

tessons individualisés, même plus petits que 3 cm, sont au nombre de 286 et pèsent 5'576 g. Une quinzaine de collages ont été réalisés avant l'inventaire (lors du marquage) ce qui fausse quelque peu les données. Dix-sept individus constitués de 51 tessons ont été dénombrés. Il s'agit de bords, de tessons décorés et de fonds, qui sont à la base de l'analyse typologique. Seuls les mieux conservés ont été dessinés.

De manière générale, les surfaces sont peu altérées, les décors clairement identifiables et les cassures encore nettes, suggérant que la céramique a été peu ou pas déplacée. Le poids moyen des tessons d'une longueur égale ou supérieur à 3 cm est de 19 g. Un tesson est poreux et déformé, signes d'une surcuisson.

Deux types de pâtes sont distingués : grossière et fine. La pâte grossière comporte de nombreux dégraissants, dont la plupart mesurent plus de 2 mm. L'épaisseur des parois varie de 0.5 à un peu plus d'1 cm. Elle regroupe la majorité des tessons d'une longueur égale ou supérieure à 3 cm (217 tessons pesant 4'160 g). La pâte fine, comporte peu de dégraissants de petites tailles (moins de 2 mm). Les parois sont peu épaisses (moins de 0.5 mm). L'intérieur des panses des écuelles est lissé. Un fragment indéterminé en pâte grossière présente des empreintes de doigt bien visibles sur le haut de la panse. Des tessons en pâte grossière montrent des traces de lissage horizontales et d'autres, en pâte fine, une surface très soigneusement finie, parfois d'aspect brillant (fig. 285, n°1, par exemple). Les couleurs orange et brunes, caractérisant le mode de cuisson oxydante, sont dominantes en surface comme à l'intérieur des fragments.

Observations typologiques

La recherche de remontages a permis de reconstituer un profil presque complet (fig. 285, n°1). La terminologie et la classification sont les mêmes que celles du chapitre 4 ; dans ce petit lot, nous avons isolé des écuelles et des pots. Seuls trois individus restent indéterminés.

Cinq écuelles ont été répertoriées, toutes en pâte fine. Seuls deux diamètres à l'ouverture ont pu être

mesurés : 26 cm (n°2) et environ 38 cm (n°1). Ce dernier diamètre n'a pas pu être mesuré avec précision, raison pour laquelle il est représenté par des petits traits. Les trois registres de cannelures sont reliés également de la même manière, car les collages n'ont pas pu être réalisés. Les lèvres sont aplaties, arrondies, amincies ou biseautées. Par ailleurs, l'une est munie d'une cannelure interne (n°1) et une autre est très légèrement étirée vers l'extérieur (n°2). Les panses sont convexes (n°2) ou rectilignes (n°1). La section conservée du fond de ce dernier récipient évoque un profil plat. La seule écuelle décorée présente des cannelures internes jointives qui s'organisent en deux registres de trois motifs (n°1).

Le seul pot en pâte fine (n°3) comporte un bord évasé discontinu et une épaule bombée. Une ligne a été pratiquée par incision à la jonction du bord et de l'épaule et une autre se devine sur l'épaule. Sept pots sont façonnés dans une pâte grossière. Le diamètre a pu être mesuré sur deux exemplaires : 28 cm et 36 cm. Les lèvres sont plates ou légèrement arrondies, parfois décorées par incision (pas illustré) ou impression (n°7). Tous les bords sont évasés discontinus. Les décors, placés à la jonction du bord et de l'épaule, se distinguent par la technique utilisée : l'impression de motifs divers (cinq pièces individualisées, n°4 et 6), ou l'application d'un cordon (n°5). Un fond plat en pâte grossière (n°8) est associé aux pots. Sa surface interne non lissée permet de l'exclure de la catégorie des écuelles.

Observations chronologiques

Le profil des écuelles, le décor cannelé et les bords évasés discontinus, en particulier, permettent d'attribuer le corpus au HaB. En effet, les comparaisons sont nombreuses avec des sites datés par la dendrochronologie (chap. 4). Deux particularités parleraient en faveur d'une attribution plus précise aux phases HaB2 et HaB3. Tout d'abord, les pots en pâte grossière à cordon sont bien représentés au HaB3, comme à Hauterive NE/Champréveyres, zone E, couche 1 (Borrello 1992, pl. 61/2) ou Ürschhausen TG/Horn (Nagy 1997, taf. 136/1099-1101) et très peu au HaB1 et B2. Par ailleurs, les écuelles sans lèvre évasée sont majoritaires au HaB2 et B3, au Landeron NE/Grand Marais (Schwab 2002, fig. 86/520, fig. 87, entre

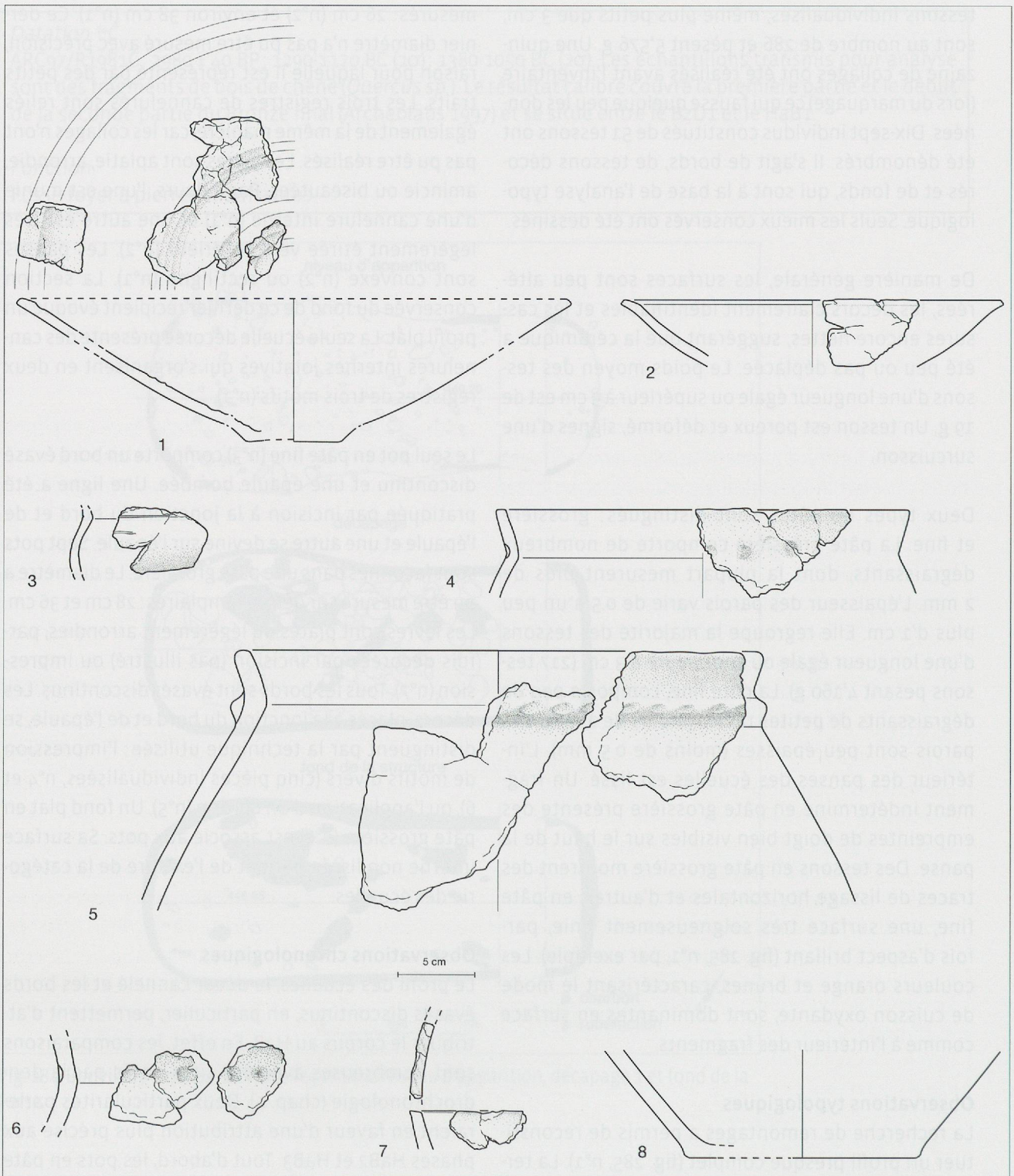


Fig. 285. Bonvillars-Les Oux. La céramique de la fosse-foyer à pierres chauffantes St. 4.

autres) et à Ürschhausen TG/Horn (Nagy 1997, pl. 1/1-5, 10-16, pl. 2-7); en revanche, elles sont plus rares au HaB1, période caractérisée par des écuelles à lèvres évasées, comme à Hauterive NE/Champréveyres, zones A-B, couche 3 (Borrello 1993, pl. 7-23, pl. 123-126).

Inventaire du mobilier illustré

1- K13756-4; 2- K13756-2; 3- K13756-16; 4- K13756-10; 5- K13756-1; 6- K13756-12; 7- K13756-9; 8- K13756-6.